

# Milésime

Saint-Martin-Le-Beau

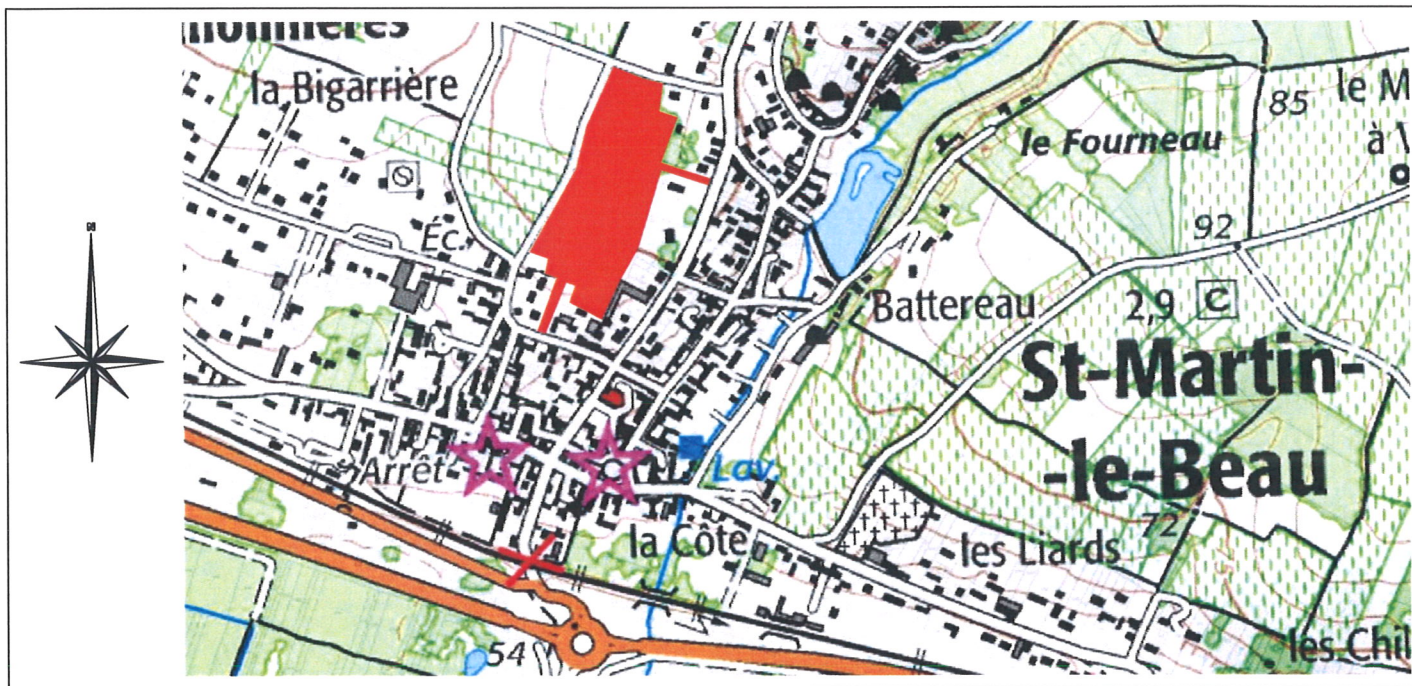
LOT 12

Cadastre : Section AH - n°

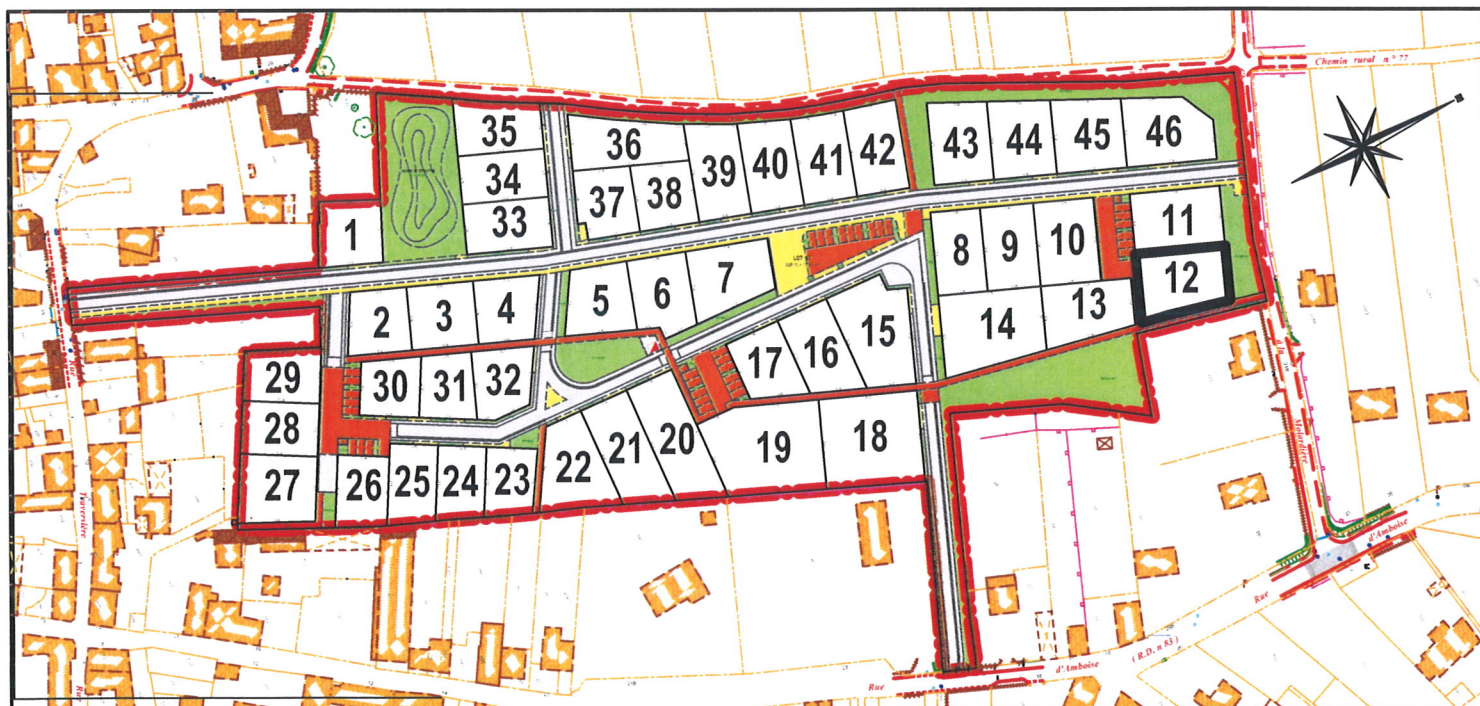
Superficie Réelle = 497 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

## PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



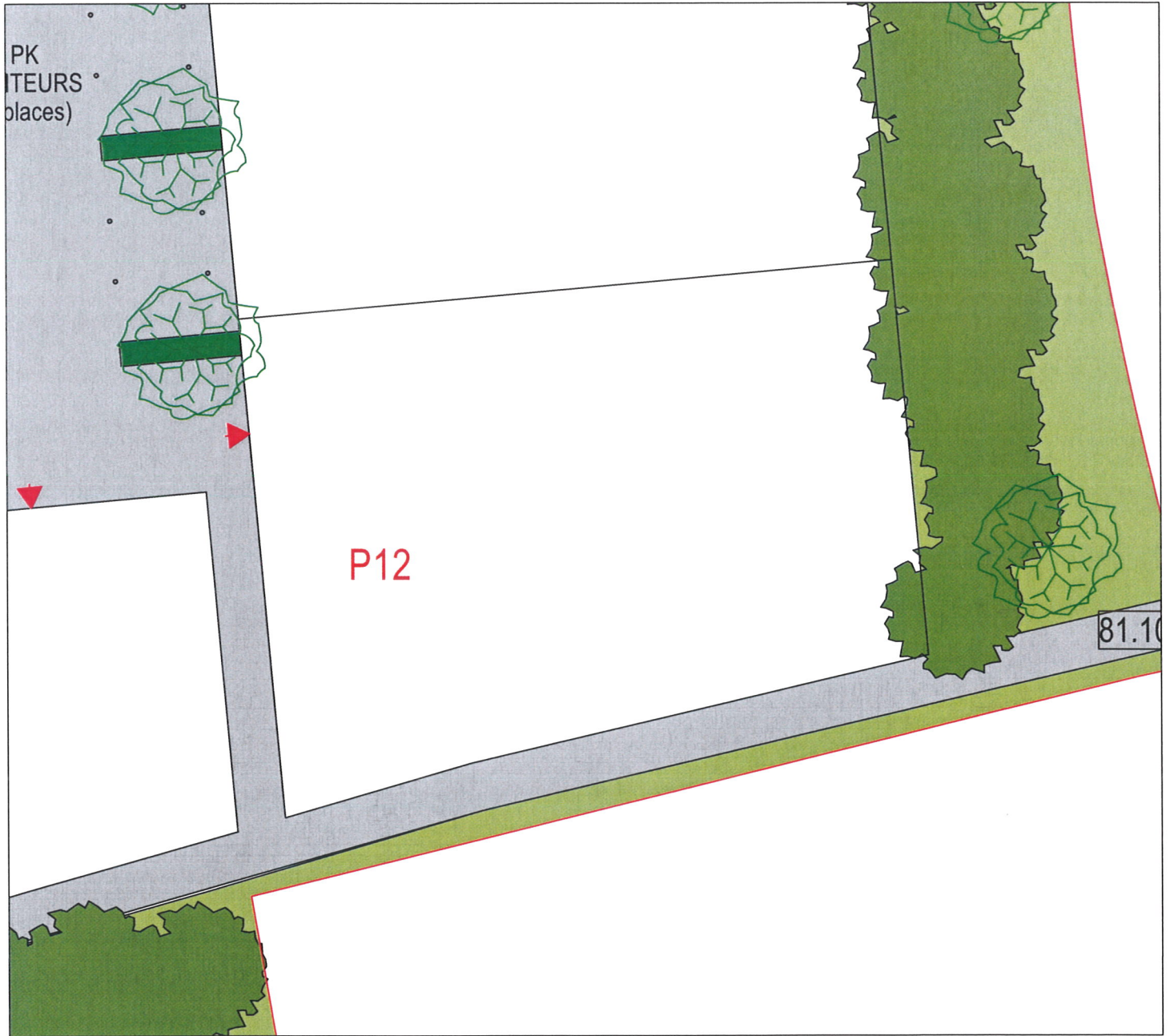
## PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle





LOT 12      Cadastre : Section AH - n°      Superficie Réelle = 497 m<sup>2</sup>      Date : 19 Janvier 2018

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4.1



Règles d'urbanisme

- Implantation à l'alignement des constructions
- Alignement prolongé par clôture type muret (voir règlement PA10)
- Implantation en limite séparative (pour gestion de la topographie)
- Accès imposé au Lot

Revêtements

- Enrobé (teinte noire)
- Béton balayé
- Béton désactivé

Espaces verts :

- Masse végétale existante conservée
- Couvre-sol
- Engazonnement

Arbres d'alignement :

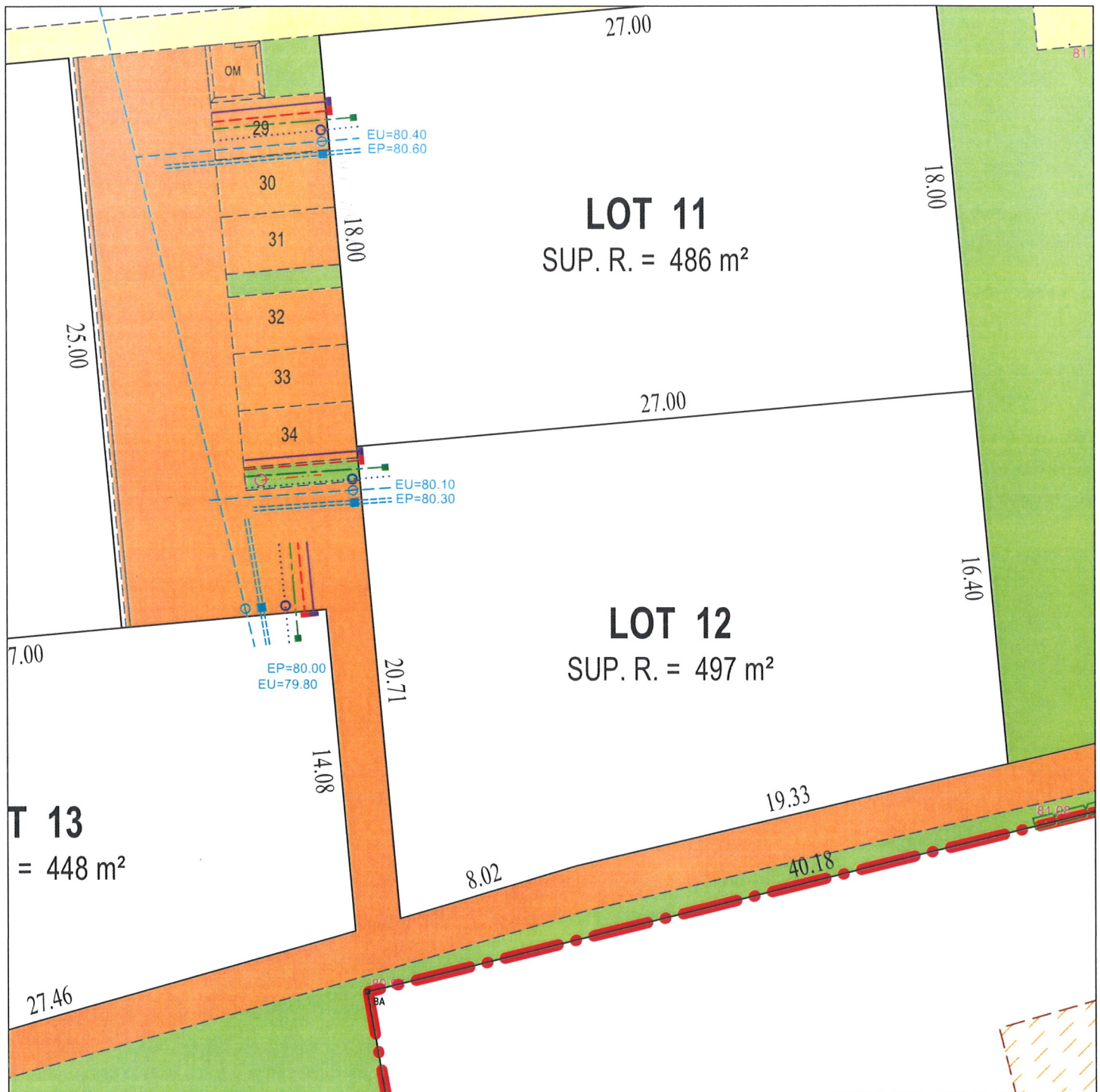


Echelle : 1/250ème  
dossier : 16.377



LOT 12      Cadastre : Section AH - n°      Superficie Réelle = 497 m<sup>2</sup>      Date : 19 Janvier 2018

**EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION DIVISION PA4.2  
ET EXTRAIT DU PLAN DES VRD PA8**



- Périimètre de l'opération
- Réseau des eaux usées
- Réseau des eaux pluviales
- Branchement téléphone
- Cable électrique basse-tension et coffret
- Alimentation en eau potable et branchement
- Cable d'éclairage public et foyer
- Réseau gaz et coffret

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.  
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.  
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

**Echelle : 1/250ème**  
dossier : 16.377